



**Coordination Nationale des Sections et Syndicats
FORCE OUVRIERE du Groupe ALSTOM**

Lyon

11 février 2016

**« Si l'homme veut être une personnalité libre, les organisations qu'il constitue
doivent, elles aussi, être des organisations libres. ».**

Léon JOUHAUX,
Président fondateur de FORCE OUVRIERE



Résolution coordination FO 2016

A l'initiative de FO, les quatre organisations syndicales du groupe Alstom avaient appelé à manifester le 21 mai 2014 au ministère de l'économie pour une recapitalisation du groupe par l'Etat avec la mise en place d'une véritable stratégie industrielle qui préserve les sites, les activités, les technologies du groupe ainsi que tous les emplois.

Mais le 2 novembre 2015, la vente du secteur énergie d'Alstom à GE était finalisée. Le 18 décembre 2015, l'AG des actionnaires Alstom votait l'OPRA (offre publique de rachat d'actions), cadeau fait aux actionnaires qui coûte 3,2 milliards € à l'entreprise et met en péril son avenir.

GE a d'ores et déjà annoncé la suppression de 765 postes en France et 6500 postes en Europe, soit près de 20% de l'effectif, ceci en contradiction avec l'engagement qui avait été pris par GE de créer 1000 emplois en France sur trois ans.

Le gouvernement a une grande responsabilité sur cette question, étant donné qu'il a donné son aval à la transaction avec GE et qu'il a signé un accord tripartite avec Alstom et GE en juin 2014, ainsi qu'un accord avec GE et un accord avec Bouygues, actionnaire principal d'Alstom.

La responsabilité de l'Etat est réaffirmée du fait qu'il est désormais représenté au conseil d'administration d'Alstom et qu'il a affiché son intention d'acquérir 20% du capital pour devenir actionnaire de référence d'Alstom.

Plusieurs sites de production Alstom Transport en France sont déjà en sous-charge ou menacés de l'être du fait des délocalisations d'activité dans les pays à bas coût de main-d'œuvre et de la baisse des commandes publiques.

Suite aux relances effectuées par FO, le chef de cabinet du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique reçoit les organisations syndicales Alstom le 23 février.

La coordination des sections et syndicats Force Ouvrière d'ALSTOM mandate la délégation FO qui sera reçue au ministère ce jour-là pour exiger du gouvernement qu'il prenne les mesures qui s'imposent pour préserver tous les sites Alstom en France, toutes les activités et tous les emplois, ce qui passe notamment pour le cas du groupe Alstom par une prise de contrôle par l'Etat au travers d'une participation majoritaire dans son capital.

Pour la coordination des sections et syndicats Force Ouvrière d'ALSTOM, il s'agit de revendiquer :

- la garantie du maintien de tous les sites industriels, de toutes les activités et de tous les emplois,

- Aucun licenciement,
- Arrêt de la délocalisation des fabrications et des études,
- Arrêt des externalisations d'activités,
- Retour dans le périmètre d'ALSTOM des activités externalisées et notamment des activités sous-traitées,
- Embauche en CDI des salariés en contrat précaire travaillant sur les sites et les chantiers d'ALSTOM (CDD, CDI de chantier, intérim, etc...),
- Augmentation collective des salaires pour toutes les catégories socioprofessionnelles de façon à maintenir et augmenter le pouvoir d'achat,
- Maintien des salaires à 100% en cas de chômage partiel.

La coordination des sections et syndicats Force Ouvrière d'ALSTOM a pris connaissance du projet du gouvernement de réforme du Code du travail au travers du rapport Combrexelle, du rapport de la commission Badinter et des feuilles de route du gouvernement. Il s'agit d'une attaque sans précédent contre le Code du travail et la hiérarchie des normes. Le gouvernement veut réduire de Code du travail à un socle minimal au profit des accords d'entreprise.

La coordination des sections et syndicats Force Ouvrière d'ALSTOM se prononce pour le retrait de ce projet du gouvernement et se déclare prête à engager toutes ses forces pour répondre à un appel à mobilisation sur cette revendication.

La coordination des sections et syndicats Force Ouvrière d'ALSTOM appelle tous les salariés du groupe (ouvriers, ATAM, Ingénieurs & Cadres) à adhérer à FO pour donner du poids à la défense de leurs intérêts et de leurs emplois à travers le seul syndicat libre et indépendant.